

Consultation en vue d'une mission d'ingénierie technique pour le renouvellement et la maintenance du parc informatique, de l'évolution de la téléphonie fixe de la ville de JUVIGNAC.

Le parc informatique de la commune de JUVIGNAC arrive à son âge d'obsolescence ; la ville souhaite donc procéder au renouvellement de ce parc et des contrats de maintenance s'y rapportant.

Parallèlement, la ville souhaite faire évoluer la gestion des communications téléphoniques vers la technologie IP (Internet Protocol).

Dans ce but, la Mairie de JUVIGNAC, lance une consultation **d'ingénierie technique** qui comprend à la fois l'assistance à la définition des besoins informatiques et téléphoniques et une mission de maîtrise d'oeuvre comprenant les missions d'études d'avant projet, de préparation des marchés à procédure adaptée (MAPA), d'assistance à la passation, l'exécution et la coordination de la mise à place jusqu'à leur exécution.

Très au fait des contraintes liées à l'efficacité et à la sécurité informatiques, le candidat doit apporter à la commune , dans le cadre de chacune de ses interventions , son expertise afin de bonifier la conception globale du projet de renouvellement et de maintenance du parc informatique.

DESCRIPTION DU PARC INFORMATIQUE

La composition du parc à renouveler se compose comme suit :

147 postes sédentaires

- 91 postes agents
- 56 postes dans les écoles

12 postes nomades

- 4 PC Portables agents
- 8 PC Portables élus

Matériels divers :

- switches,
- routeurs,
- bornes wifi

DESCRIPTION DE LA TELEPHONIE

Le parc téléphonique se compose de :

- 4 standards de différentes marques (Alcatel, Ericsson...)
- Nombre de postes numériques : 55
- Nombre de postes IP : 15

Le modernisation de la **gestion des appels entrants est l'élément essentiel** de ce renouvellement du parc téléphonique.

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Le choix du prestataire s'effectuera sur la base des critères suivants :

- **la valeur technique** (60%) la connaissance des publics concernés, la méthodologie d'implication des partenaires, le planning et la note méthodologique portant sur la démarche opérationnelle proposée, les moyens humains (compétences des intervenants)... Seront appréciées notamment les performances et la pertinence des solutions proposées ainsi que leur évolutivité
- **le prix** (40%) . Le candidat devra préciser dans son offre financière, le montant HT et TTC de sa prestation, le nombre de journées prévues pour la réalisation de sa mission déclinées étape par étape (cadrage du projet, phase1, phase 2, restitution...), le prix unitaire détaillé des prestations HT et TTC, indiquant si celui-ci intègre ou non les frais de déplacement.

Si cette mission vous intéresse, vous êtes invité à adresser avant le **lundi 22 mai 2017 à 12h**, dernier délai votre **proposition détaillée**, accompagnée de tous les documents nécessaires à sa compréhension ainsi que la présentation de votre candidature conformément à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

Direction des Réseaux, de l'Informatique et de la Téléphonie

997, les allées de l'Europe

34 990 JUVIGNAC

Une visite des lieux peut être organisée à votre demande auprès de Madame Béatrice DUVERGER, Directrice des Réseaux, de l'Informatique et de la Téléphonie au 04 67 10 42 34 – beatrice.duverger@juvignac.fr

Il est précisé à ce stade, que si votre candidature était retenue, le nouveau parc informatique et sa maintenance devront nécessairement être livrés, déployés et opérationnels au dernier trimestre 2017. En tout état de cause, la continuité de service public devra être assurée.